

Assemblée générale 2023

La Société des Forces Motrices de l'Avançon SA informe ses actionnaires que son

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

aura lieu le mercredi **21 juin 2023** à 15h à la salle de l'Ancien Stand de Vauvrise, située à la Route du Stand 42 à Bex.

L'**ordre du jour** est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée - opérations préliminaires.
2. Rapport de gestion du Conseil d'administration et présentation des comptes de l'exercice 2022.
3. Rapport de l'organe de révision relatif aux comptes de l'exercice 2022.
4. Décisions relatives à :
 - a) l'approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2022.
 - b) l'affectation du bénéfice au bilan :

<u>capital rémunéré pour les actions de 1^{re} classe :</u>		
- actions 1 ^{re} classe	CHF	4'662'000.00
- déduction des propres actions	CHF	- 62'400.00
		CHF 4'599'600.00
 <u>Dividendes versés :</u>		
- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 24.00 par action de 1 ^{re} classe	CHF	367'968.00
- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 12.00 par action de 2 ^e classe	CHF	26'640.00
- dividende ordinaire brut de 8 % représentant CHF 24.00 par action de 3 ^e classe	CHF	168'000.00
- attribution à la réserve générale	CHF	49'300.00
- report à nouveau	CHF	10'027'167.38
		CHF 10'639'075.38
 - c) La décharge aux membres du Conseil d'administration.
5. Élections :
 - a) Conseil d'administration :
Les mandats des 3 administrateurs nommés par l'assemblée générale arrivent à échéance cette année. Le Conseil d'Administration propose :
 - de renouveler les mandats de MM. Patrick Bertchy, Philippe Durr et Jean-Charles Turrian pour une durée de 3 ans.
 - b) Organe de révision :
Le Conseil d'Administration propose de renouveler le mandat de la société BDO SA, à Epalinges (siège principal à Zürich), en qualité d'organe de révision, pour la révision des comptes 2023.
6. Divers et propositions individuelles.

Seuls les actionnaires, pouvant justifier de la propriété des titres et qui ont fait les démarches d'annonce conformément à l'art. 697i CO avant le 30 avril 2021, ainsi que ceux enregistrés dans le Registre des actionnaires des actions nominatives, sont habilités à exercer leurs droits patrimoniaux et ont la possibilité de communiquer jusqu'au 6 juin 2023 leurs éventuelles questions à l'adresse mail info@fma-sa.ch.

Le rapport de gestion et le rapport de l'organe de révision sont à disposition sur notre site internet www.fma-sa.ch dès le 22 mai 2023.

Bex, le 23 mai 2023

Forces Motrices de l'Avançon SA
Pour le Conseil d'administration :

Patrick Bertchy, président
Olivier Bourmoud, secrétaire